Lettre d'information n°309
Jeudi 21 janvier 2021

La Lettre de Canéjan

VIE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
- Rentrée 2021 / 2022 -

NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :

En raison de la situation sanitaire, les inscriptions s'effectueront **uniquement par correspondance**.

Les dossiers d'inscription devront être déposés en mairie, dans la bannette prévue à cet effet, ou par mail à peja@canejan.fr.

RAPPEL DES MODALITÉS D'ACCUEIL :

Seuls les enfants qui auront 3 ans dans le courant de l'année 2021 pourront bénéficier de l'accueil de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires. Les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2019 ne pourront en bénéficier qu'à compter de leur 3ème anniversaire.

Le Pôle enfance, jeunesse, animation de la Mairie reçoit le public uniquement sur rendez-vous les mardi et mercredi de 8h30 à 16h30 et le jeudi de 16h à 17h45.

Renseignements :

Pôle enfance, jeunesse, animation :
Tél. : 05 56 89 85 55 / 06 34 78 88 97
Courriel : peja@canejan.fr
La fiche de renseignements est téléchargeable sur le site internet de la Commune www.canejan.fr
(rubrique Enfance et Jeunesse / Scolarité/Ecoles).

⏭ POUR LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Les inscriptions auront lieu du **lundi 25 janvier au vendredi 26 février 2021** par correspondance (dossier à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à : peja@canejan.fr). Un fois le dossier traité, un rendez-vous vous sera proposé afin de vous remettre le certificat d'affectation et vous présenter le fonctionnement des services périscolaires.

Ces inscriptions concernent les enfants :
> Entrant en Maternelle,
> Entrant en Cours Préparatoire dans les écoles élémentaires, même s'ils sont scolarisés dans les écoles maternelles de Canéjan,
> Qui n'ont jamais fréquenté une école de Canéjan et qui y seront scolarisés à partir de la rentrée 2021.

Les pièces à fournir sont les suivantes :
> **FICHE DE RENSEIGNEMENTS**, à télécharger sur internet : www.canejan.fr
> **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois (factures d'eau, de gaz ou de téléphone)
> **Livret de famille** (pages parents et enfants)
> **Carnet de santé avec les vaccinations** (DTPolio) à jour
> Certificat de radiation de l'école fréquentée en 2020/2021, pour les enfants arrivant sur la commune, uniquement.
> **Attestation récente de paiement de prestations CAF**. Si vous ne bénéficiez pas de prestations de la CAF, produire l' Attestation papier de Carte Vitale sur laquelle figure l'enfant.
> Jugement de divorce, le cas échéant.
> **Dernier avis d'imposition**, pour le calcul du tarif des accueils de loisirs et périscolaires.

!

Merci d'effectuer vos démarches avant :
le vendredi 26 février 2021 (16h30)
dernier délai.

Lettre d'information n°309
Directeur de la publication : Bernard Garrigou
Rédaction : Services municipaux

COVID-19

COUVRE-FEU À 18H

Les horaires d'ouverture des services

Depuis le 16 janvier, un couvre-feu est en vigueur sur l'ensemble du territoire national entre 18h et 6h.

⏭ Entre 18 heures et 6 heures, des dérogations au couvre-feu sont autorisées pour des motifs professionnels, motifs familiaux impérieux, raisons médicales, personnes en situation de handicap et leur accompagnant, besoin des animaux de compagnie… Les nouvelles attestations dérogatoires de déplacement spécifiques au couvre-feu sont disponibles sur le site du gouvernement : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus.

Ouverture des services municipaux :
A compter du 16/01/2021 et pour une durée minimum de 15 jours, tous les services municipaux ouverts au public (Mairie, CCAS, CTM, Médiathèque) ferment à 18h.
➔ **La Mairie et le CCAS** seront ouverts au public le jeudi de 12h à 18h, les autres jours restant inchangés.
➔ **Le CTM et les services techniques** seront ouverts au public le jeudi de 13h à 18h, les autres jours restant inchangés.
➔ **La Médiathèque** conserve ses horaires d'ouverture au public et fermera les mardi, jeudi et vendredi à 18h (au lieu de 19h).

FLASH INFO

FESTIVAL MELI-MELO 2021

A la suite aux dernières annonces gouvernementales, le **centre Simone Signoret restera fermé jusqu'au 31 janvier.**

En conséquence, les représentations « tout public » des spectacles prévus sur cette période sont annulées.

Le **festival Méli Mélo** aurait dû avoir lieu du 26 janvier au 4 février.

Les équipes du centre culturel étudient la possibilité de maintenir certaines propositions (informations à venir).

L'exposition "*En portraits par la foule*", de Bruno Loire, sera présentée à la Mairie et à la Médiathèque à partir du 26 janvier.

Une captation du spectacle "VIDA" de la C^ie^ Javier Aranda est prévue avec une diffusion **le vendredi 29 janvier à 20h**. Le lien sera accessible sur la page « Actualités » du site : www.saisonculturellecanejan-cestas.fr

Les spectacles annulés seront reprogrammés la saison prochaine, à l'exception du spectacle "*Elle tourne !!!*" de la C^ie^ Fracas, qui est reporté au **mercredi 28 avril**. Les billets restent valables pour cette date, aux mêmes heures.

Pour tous les autres spectacles, merci de nous retourner vos billets (sauf billets électroniques) pour remboursement.

+ d'infos : centre Simone Signoret - Chemin du Cassiot - Tél. : 05 56 89 38 93

OPÉRATION PAPILLES DE CHEFS. Jeudi 4 février à Canéjan.

Silver Fourchette, programme de sensibilisation pour les plus de 60 ans sur le thème de l'alimentation plaisir et santé, propose aux Canéjanaises et Canéjanais de participer à son événement Papilles de Chefs, le jeudi 4 février entre 10h à 14h au restaurant "Le P'tit Gourmand".

A travers un goûter gratuit, savoureux, élaboré par l'équipe du restaurant " Le P'tit Gourmand", Silver Fourchette souhaite faire découvrir le savoir-faire culinaire locaux Canéjanaises et Canéjanais, le 4 février 2021, de 10h à 14h.

La chef de cuisine, Emilie Ravel, élaborera des bouchées sucrées que les participants pourront directement récupérer au restaurant, situé au 2 chemin de Barbicadge. Au menu : *Amandine à la poire - Panna cotta & coulis de framboise et moelleux chocolat...*

Un cahier d'activités autour de l'alimentation-santé sera joint au goûter, afin d'accompagner cette pause sucrée menée en partenariat avec le CCAS de Canéjan.

Animation gratuite. Détails et inscription obligatoire au 05 56 89 96 76 ou ccas@canejan.fr.